
Les TAP et les écoles de musique : cartographie d'une controverse

Joris Cintero*¹

¹Education Cultures Politiques (ECP) – Université Lumière - Lyon II : EA4571 – 86 rue Pasteur 69007
Lyon, France

Résumé

Depuis une trentaine d'années, les instruments d'action publique (Lascoumes & Le Galès, 2004) destinés à rapprocher le monde des écoles de musique de celui de l'Éducation Nationale se sont considérablement multipliés. Cette inflation légale, visible à tous les étages du mille-feuille public, illustre la volonté d'un rapprochement entre deux entités qui se sont souvent côtoyées tout en se distinguant drastiquement l'une de l'autre : " L'Éducation Nationale " et la " Culture ". Ce rapprochement, enraciné dans l'évolution référentielle de la politique musicale française (Veitl & Duchemin, 2000 ; Lefebvre, 2014), donne à voir des dispositifs qui matérialisent des missions hétérogènes qui installent un cadre nouveau: à côté du pôle d'excellence instrumentale qui caractérise historiquement le secteur (Lefebvre, 2014) se stabilisent des pôles territoriaux (valorisation) et sociaux (démocratisation/animation). Du point de vue des enseignant.e.s spécialisé.e.s de la musique - " chevilles ouvrières " de ce rapprochement côté " culture " - la situation semble beaucoup moins linéaire. En effet, au plan national, l'évolution des modalités d'accès au métier (Pégourdie, 2015 ; 2014), l'évolution de la formation, de la prescription (Cintero, 2019) ou encore les modalités de financement des établissements d'enseignement artistique représentent une somme d'éléments hétérogènes qui font coexister – en plus d'une incertitude sur l'avenir du métier - plusieurs référentiels (Jobert & Muller, 1987) qui génèrent, dans le quotidien, une somme non-négligeables d'incertitudes et de controverses professionnelles sur le travail enseignant (Clot, 2015), mis à l'épreuve (Lemieux, 2018) par de nouvelles configurations, de nouveaux dispositifs, souvent liés à cette injonction politique. Les évolutions des pôles de référence cités plus haut contribuent à l'extension et la remise en cause de la dichotomie caractérisant l'identité professionnelle des enseignants spécialisés de la musique (Regnard, 2011 ; Mark, 1998)

La prescription que nous nous proposons d'étudier dans cette communication – Le schéma Métropolitain des enseignements artistiques de Lyon – ne déroge pas à cette règle, en ce qu'elle promeut en tant que critère financier distinctif la capacité des écoles de musique à générer des partenariats avec l'éducation nationale. Dans ce cadre, nous nous concentrerons ici sur la mise en place d'un partenariat concernant des Temps d'Accueil Périscolaires entre une école de musique et 7 écoles d'une ville de la métropole de Lyon.

À ce titre nous émettons, en guise de problématique, la question suivante :

En quoi les controverses professionnelles propres aux TAP illustrent une mise en tension des identités professionnelles (Dubar, 2010) des enseignants spécialisés de la musique ?

*Intervenant

Cette communication sera l'occasion d'analyser, au sein de différentes écoles de musique, les **controverses** liées à la mise en place de TAP dans le cadre de partenariats entre des écoles de musique et des établissements scolaires répondant à une prescription politique métropolitaine.

Nous proposerons, à travers cette communication, la présentation des premiers résultats d'une recherche sur les identités professionnelles des enseignants spécialisés de la musique, issue d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation encore en cours et qui se base – ici – sur le matériel suivant :

- Une enquête quantitative portant sur 297 enseignants spécialisés de la musique Diplômés d'État.
- 15 entretiens avec des directeurs d'école de musique
- 20 entretiens avec des enseignants
- 10 entretiens avec des techniciens métropolitains
- 5 entretiens avec des représentants politiques métropolitains
- Un corpus d'archives métropolitaines

Pour analyser ces données, nous nous sommes basés sur la théorie de la traduction (Akrich, Callon, et Latour, 2006), la sociologie des épreuves (Boltanski & Thévenot, 2008 ; Lemieux, 2018) et la sociologie de l'action publique (Lascoumes & Le Galès, 2018).

Dans cette communication, nous voudrions présenter les premiers résultats de notre recherche:

- Les TAP cristallisent une somme hétérogène de traductions (Callon, Akrich et Latour, 2006) de la notion de démocratisation culturelle, qui circulent autant dans le " monde enseignant " que dans celui de l'administration.
- Les TAP mettent en tension des éléments fondateurs des identités professionnelles des enseignants spécialisés de la musique (Enseignement vs Animation)
- La mise en place des TAP résulte de compromis locaux, leur sens est donc propre à leur lieu de mise en œuvre.

Bibliographie sélective

Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction: textes fondateurs*. Paris: Ecole des mines de Paris.

Boltanski, L., & Thévenot, L. (2008). *De la justification: les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.

Burban, F. (2007). *Musiciens ou enseignants? L'authenticité musicienne à l'épreuve de la formation et de l'expérience* (Thèse de doctorat en sciences de l'éducation). Université de Nantes, Nantes.

Dubar, C. (2010). *La crise des identités* (4éd.). Presses Universitaires de France.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris: Les Presses de Sciences-Po.

Bibliographie

Cintero, J. (à paraître en 2019) " De l'art de se situer. Entre héritage et prescription, éléments pour une analyse pragmatique des identités professionnelles des enseignants spécialisés de la musique ". *Cahiers de la Recherche sur l'éducation et les Savoirs*, 18.

Clot, Y. (2015). *Le travail à coeur: pour en finir avec les risques psychosociaux*. Paris: la Découverte.

Jobert, B., & Muller, P. (1987). *L'État en action: politiques publiques et corporatismes* (1re éd). Paris: Presses universitaires de France.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2018). *Sociologie de l'action publique*. Malakoff: Armand Colin.

Lefebvre, N. (2014). *Marcel Landowski. Une politique fondatrice de l'enseignement musical 1966-1974*. Lyon : Cefedem Rhône-Alpes, Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication.

Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*. Paris: La découverte.

Mark, D. (1998). The Music Teacher's Dilemma - Musician or Teacher? / Das Dilemma des Musiklehrers - Musiker oder Lehrer? *International Journal of Music Education*, os-32(1), 3-23.

Pégourdie, A. (2015). L'"instrumentalisation" des carrières musicales Division sociale du travail, inégalités d'accès à l'emploi et renversement de la hiérarchie musicale dans les conservatoires de musique. *Sociologie*, 6(4), 321.

Pégourdie, A. (2013). *Les provinces de la musique: Pratiques professionnelles, trajectoires et rapports au métier des instrumentistes classiques limougeaux* (Thèse de doctorat en sociologie). Université de Limoges, Limoges.

Regnard, F. (2011). Musicien et enseignant. Une identité unique en formation. *Recherche et formation*, (68), 135-166.

Veitl, A., & Duchemin, N. (2000). *Maurice Fleuret - une politique démocratique de la musique 1981-1986*. Paris : La Documentation française.